



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le **16 JUIN 2017**

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Mairie d'Altrippe
22 Rue Principale
57660 ALTRIPPE

Affaire suivie par Romain DECCO
romain.decco@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 84

Objet : Dossier de déclaration concernant la mise en conformité du système d'assainissement sur les communes d'Altrippe et de Leyviller

Réf : RD/CP ASPE-L9

P.J : 1 dossier
Récépissé de déclaration

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- la mise en conformité du système d'assainissement sur les communes d'Altrippe et de Leyviller

Ce dossier a été déposé par :

Communauté de Commune Agglo Saint Avold Centre Mosellan
10-12 rue du Général de Gaulle
57500 SAINT-AVOLD

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration,
- un exemplaire du « **récepissé de déclaration n° 57-2017-00255** » en date du 15 juin 2017, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

.../...



A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Valérie Antoine-Potier', written over a horizontal line.

VALÉRIE ANTOINE-POTIER

Copie pour information :

CC Agglo St Avold Centre Mosellan